

LE BULLETIN

BULLETIN DE NOUVELLES PUBLIÉ PÉRIODIQUEMENT PAR L'ASSOCIATION CANTONS ZÉRO CHÔMEUR DE TRÈS LONGUE DURÉE

Nos trois « grands chantiers »

Le projet cantons zéro chômeur de très longue durée a pour ambition de répondre à quelque 10'000 demandes d'emploi restées en souffrance depuis plusieurs années. Pour y parvenir, forcément, de « grands chantiers » !

Nos trois « grands chantiers » sont 1. les *outils* pour le déploiement de notre future offre d'emplois inclusifs (voir Bulletin 2021-1), 2. la *structure* nécessaire à celle-ci, 3. le *plaidoyer* en sa faveur et, au-delà, en faveur des personnes durablement privées d'emploi ; ce sont elles en effet qui sont au centre de nos préoccupations.

Les outils

Notre future agence de placement aura besoin d'outils de pointe (par exemple : un système d'information intuitif et performant) pour être capable d'offrir, en toute efficacité, des avantages décisifs aux employeurs et aux demandeurs d'emploi qui feront appel à ses services. Ces outils font actuellement l'objet de recherches et

de développements spécifiques, en partenariat avec des hautes écoles pour le plus important d'entre eux.

La structure

L'agence ne sera probablement pas une nouvelle structure, mais un pool de structures existantes (dont les Caritas romandes) complémentaires entre elles et choisissant d'appliquer, en partageant les outils précités, un modèle d'intervention commun. Aussi travaillons-nous à l'organisation de ce « pool emplois » que nous souhaitons agile et donc dépourvu de toute bureaucratie inutile. Ce chantier comprend aussi le développement de l'offre d'emplois de l'économie sociale et solidaire, même si celle-ci ne sera sollicitée qu'à titre subsidiaire et transitoire.

Le plaidoyer

Notre offre d'emplois inclusifs verra le jour grâce à l'activation de la dépense passive du chômage de longue durée actuellement supportée par l'aide sociale. Cette petite révolution requiert l'acquisition d'un large soutien que nous n'obtiendrons pas sans un travail de plaidoyer polymorphe auprès de divers milieux intéressés, d'autorités politiques et administratives, du public et des médias.

Chacun de ces chantiers est lui-même subdivisé en « lots ». **Les futurs numéros de ce bulletin présenteront les travaux relatifs à chacun de ces chantiers et de ces lots. En page suivante : le lot 1.5 : Avant l'emploi, le désendettement.**

1. Outils <i>Référentiel, méthodologie, système d'information</i>
1. Gestion des prospects
2. Documentation et appariement des offres et demandes d'emploi
3. Suivi des employeurs et des demandeurs d'emploi
4. Etablissement et facturation des coûts de l'emploi inclusif
5. Le plan de désendettement

2. Structure <i>Modalités d'ouverture de l'agence de placement</i>
1. Organisation, gouvernance
2. Implémentation des outils auprès des organisations membres
3. Règles et processus
4. Acquisition des emplois
5. Développement de l'offre des entreprises sociales

3. Plaidoyer <i>En faveur d'une offre d'emplois inclusifs</i>
1. Organisations associées, actives dans l'insertion professionnelle
2. Autres organisations dans le champ de la lutte contre l'exclusion
3. Partenaires sociaux
4. Médias, grand public
5. Autorités

Avant l'emploi, le désendettement (lot 1.5)

Un bénéficiaire de l'aide sociale aux poursuites voit sa situation financière empirer s'il reprend un emploi. Il ne peut donc pas y avoir de « cantons zéro chômeur de très longue durée » sans solutions de désendettement préalable.

Après plus de deux ans de chômage, Myriam¹ a retrouvé un emploi d'aide soignante. Un immense soulagement, la fin d'un désœuvrement et d'un isolement insupportables pour elle. Mais il lui faudra du temps pour retrouver la forme après une si longue période d'inactivité. Et puis, il y a ces frais qu'elle doit assumer seule : une blouse, un abonnement de bus ... Elle s'en sortira en ne mangeant que des pâtes pendant toute une semaine.

Moins que le minimum vital ...

La galère ne fait cependant que commencer. Comme tant de personnes « au social », elle est surendettée. Et dès le premier mois, l'office des poursuites saisit une partie de son salaire, lui laissant à peine plus que ce qu'elle avait jusque-là ... en ne travaillant pas. A tort ou à raison, elle craint que son employeur, désormais informé de sa situation financière, ne la renvoie avant la fin de son temps d'essai.

... et des acomptes d'impôt à payer

L'aide sociale que percevait Myriam n'était pas imposable, mais son salaire, lui, le sera. Seulement, avec ce qu'il lui en restera, elle ne pourra évidemment pas s'acquitter de ses acomptes. Elle fera donc l'objet de nouvelles poursuites C'est dire

« Sa situation financière se péjorera mois après mois, du simple fait qu'elle re-travaille. »

que, sauf à jeûner un jour sur deux ou à dormir sous les ponts, sa situation financière se péjorera, mois après mois, du simple fait qu'elle re-travaille. Et ses chances de retrouver un jour une situation saine seront de plus en plus compromises.

L'enchaînement

C'est ainsi que les dettes enchaînent à l'aide sociale et Myriam n'est pas une exception, loin s'en faut. A quoi

bon, alors, proposer une offre d'emplois inclusifs à des personnes qui, en s'y intéressant, s'exposeraient à de tels désagréments ?

Les solutions

Les Caritas offrent des solutions de désendettement exploitant les possibilités offertes par la loi², le cas échéant en sollicitant l'appui d'un fonds de désendettement. Pour l'essentiel, il s'agit de dire aux créanciers que, s'ils acceptaient une remise de l'ordre de 50% par exemple, la négociation d'un plan de remboursement échelonné sur une période de trois ou quatre ans serait peut-être possible, alors que, sans un geste de leur part, ils ne reverront sans doute jamais la couleur de leur créance, le débiteur n'ayant pas de revenu saisissable en étant à l'aide sociale. Reste que ces solutions pourraient être améliorées, harmonisées par le haut, en s'inspirant des meilleures pratiques. C'est le but de ce projet dans le projet.



Le but poursuivi

La situation financière des chômeurs à l'aide sociale qui reprennent un emploi s'améliore au lieu de se péjorer. Un plan de désendettement opératoire est proposé si nécessaire. Un fonds peut être sollicité pour reprendre tout ou partie de la dette et en échelonner le remboursement. Les meilleures pratiques actuelles sont déployées dans tous les cantons.



Les livrables attendus

Guide de règlement des dettes selon les possibilités offertes par la LP avec indication des conditions d'accès aux aides publiques et privées disponibles dans chaque canton.

Recommandations pour des améliorations des dispositifs dans les cantons romands en vue de propositions à soumettre aux autorités compétentes par les directions des Caritas.



Les personnes auxquelles le but a été confié - merci à elles !

Joëlle Renevey (Caritas Fribourg), responsable, avec Christine Egger (Caritas Genève), Léa Caranazzi (Caritas Jura), Emanuela Golzo (Caritas Neuchâtel), Olivier Cruchon (Caritas Vaud).

¹ Prénom demprunt, mais situation réelle, partagée lors de la journée de l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (Artias) du 28 novembre 2019, « Acteurs de nos vies, construire demain et rendre l'impossible possible ».

² Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

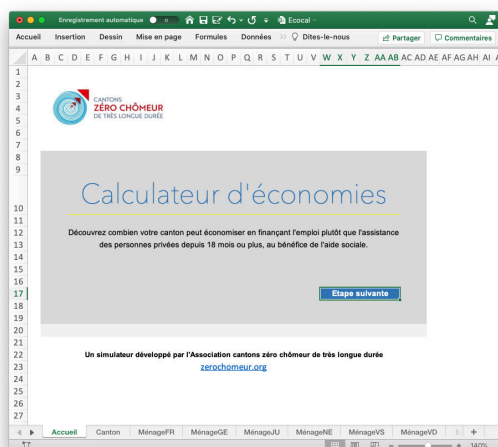
En savoir plus :

[Quand les dettes enchaînent à l'aide sociale](#), Dossier Artias, 2010.

[Le 30 du mois, lutter contre le surendettement](#), Publication du service social Lausanne, 2016.

Brèves

Un simulateur, pour démontrer l'intérêt de l'activation de la dépense passive du chômage de longue durée supportée par les régimes cantonaux d'aide sociale

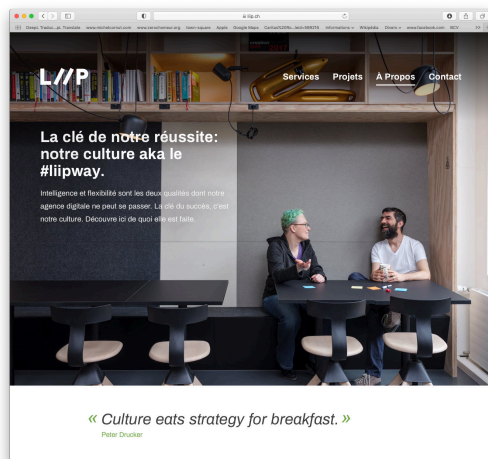


Découvrez ce que votre canton peut économiser s'il finance l'emploi plutôt que l'assistance des personnes durablement privées d'emploi !

Saisissez la composition d'un ménage, indiquez les conditions de l'emploi inclusif auquel il accède (salaire, taux d'activité), adoptez le scénario de votre choix (pourcentage de personnes qui perdent leur emploi par exemple), modifiez les tarifs de l'agence : le simulateur calcule les économies possibles pour le canton de domicile de ce ménage.

[Télécharger le simulateur](#)

Le comité choisit Liip



Après élaboration d'un cahier des charges et lancement d'un appel d'offres, l'agence digitale [Liip](#) a été sélectionnée pour développer le système d'information (SI) de la future agence de placement.

Le SI doit faciliter l'enregistrement et l'appariement optimal des offres et des demandes d'emploi ou encore automatiser l'établissement et la facturation des coûts de l'emploi inclusif, par exemple. Liip le développera en collaboration avec la Haute école Arc (Neuchâtel) qui fait l'objet d'un autre mandat de notre part (nous y reviendrons).

Dans l'immédiat, seuls les modules utiles aux Caritas même dans le cas - fort improbable - où le projet cantons zéro chômeur ne verrait finalement pas le jour sont commandés.